

Métropole | Lormont : troisième cession des rencontres citoyennes pour Alpilles-Vincennes/Bois fleuri/Bourg Doyen



Cinquième et dernière des rencontres citoyennes 2018, Alpilles-Vincennes/Bois fleuri/Bourg Doyen s'est déroulée mercredi soir au centre Brassens-Camus, en présence d'un public visiblement concerné par l'avenir de son quartier. A la grande satisfaction de la municipalité, instigatrice, depuis 2014, de ce modèle de démocratie participative. Une troisième édition au cours de laquelle ont notamment été abordés les problèmes relatifs à la mobilité, la propreté et la tranquillité publique.

Ils étaient près de soixante-dix à assister, mercredi soir, au centre Brassens-Camus, aux rencontres citoyennes du secteur Alpilles-Vincennes/Bois fleuri/Bourg Doyen. Un rendez-vous qui clôturait la troisième cession de cet exercice de démocratie participative débuté en février avec les Hauts de Lormont et dont la participation va crescendo ; 91 coupons-réponses ayant été remis, contre 49, la fois précédente. Quant aux thématiques abordées, les lormontais ont, cette fois encore, cité en tête des problèmes à régler, les questions liées à la mobilité. Et notamment, les difficultés de stationnement. « C'est une préoccupation quasi générale des parc HLM » note Jean Touzeau, au sujet du quartier Alpilles-Vincennes, la place de stationnement n'étant pas liée à l'appartement et la seule solution étant le partage de l'espace public. « Une des solutions serait de réglementer cet espace », poursuit le Maire, qui a lancé une réflexion sur le sujet. Concernant Bourg Doyen, « il est difficile de ménager circulation et stationnement car le quartier n'a pas été conçu pour les voitures. Nous sommes à la limite du possible quant à la présence de l'auto dans le vieux bourg », constate l' élu.

Également en cause, la vitesse de circulation. Réglementée sur tout le territoire de la commune -et souvent à 30km/h-, elle ne peut être respectée sans le concours d'une « volonté citoyenne », insiste Jean Touzeau, qui en appelle à la responsabilité de chacun. Enfin, concernant les transports en commun, « Lormont est une des villes les mieux desservies de la Métropole grâce à la liane 7 et au tram A, une des lignes les plus fréquentées du réseau », note-t-il, avant de préciser qu'une demande a été faite par la mairie pour obtenir davantage de Vcub et de navettes fluviales.

Propreté et tranquillité publique

Également en tête des préoccupations des lormontais, les questions de propreté occupent une place majeure. Le

Maire ayant, pour sa part, pris l'initiative de créer un groupe pour travailler à la question avec les partenaires et les délégataires. Un élu qui, concernant la collecte des déchets, note également qu'« il relève de l'engagement citoyen de sortir les poubelles et les encombrants aux jours et heures prévus à cet effet et de veiller à ne pas empêcher la collecte par un stationnement gênant ». Quant aux dépôts d'ordures sauvages, à l'instar de ce qui se fait à Bordeaux centre, ils seront bientôt sanctionnés par des amendes.

Autres comportements dénoncés par le Maire lors de ces rencontres : ceux portant atteinte à la tranquillité publique : « Je suis choqué par cette violence qui émerge chez les jeunes générations. Il y a une réflexion à avoir sur l'écoute et le respect de l'avis différent », précise Jean Touzeau, faisant notamment référence aux rodéos motos. Une « véritable violence à laquelle les lois de la République doivent apporter une solution ». « On a un grand nombre de policiers sur ce secteur mais agir sur les rodéos est compliqué pour nous », explique Frédéric Andrzejewski Capitaine de police de la division des Hauts de Garonne, arguant un carcan législatif. Les textes de lois ne permettant la confiscation de l'engin qu'en cas de refus d'obtempérer ou de mise en danger de la vie d'autrui. A noter qu'un texte est actuellement à l'étude au Parlement pour faciliter cette intervention. La police invitait également les habitants à faire remonter les informations relatives à des faits de délinquance ou d'incivilités.

Également abordée lors de cette soirée, la question de l'accès à l'école Albert Camus dont l'entrée se fera bientôt par le parc, le grand bâtiment accueillant notamment le centre social et l'accueil petite enfance devant être démoli et reconstruit. « On va créer autour du château, un parc avec un espace piéton », rappelle l'élu, évoquant Lormont, future ville des sept parcs. Parallèlement, un cheminement entre Artigues et la rue René Cassagne doit être expérimenté jusqu'à la fin de l'année pour lutter contre les embouteillages. Autre question, celle des ralentisseurs : « il y a beaucoup de demandes mais pour des raisons techniques, on ne peut pas en mettre partout ». La journée sans voiture ? « C'est un choix politique », précise l'élu qui souhaite ainsi favoriser les transports en commun et les cheminements doux.

A noter qu'un atelier de co-construction auquel les habitants sont d'ores et déjà invités à s'inscrire, aura lieu le jeudi 5 juillet de 17h30 à 19h dans la salle du conseil de l'Hôtel de ville.

Emmanuelle Diaz

Crédit Photo : Aqui.fr

Publié sur aqui.fr le 22/06/2018

[Url de cet article](#)